

Maurice Thorez, Fils du peuple

Légende: Dans ses Mémoires, Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste français, évoque la forte participation des communistes au gouvernement après la Seconde Guerre mondiale et leur éviction du pouvoir en 1947.

Source: THOREZ, Maurice. Fils du peuple. Paris: Editions sociales, 1949. 253 p.

Copyright: (c) Thorez

URL: http://www.cvce.eu/obj/maurice_thorez_fils_du_peuple-fr-3cecb139-98f2-448c-84d8-9f172924373a.html

Date de dernière mise à jour: 24/10/2012

Maurice Thorez, *Fils du peuple*

[...]

Les élections d'octobre 1945 confirmèrent les progrès de notre Parti. Le peuple rendait hommage à la clairvoyance et au patriotisme des communistes. Il nous accordait plus de 5 millions de voix, soit 150 élus sur 545 ; il faisait de nous le premier parti du pays.

Derrière nous venaient, avec plus de 4 millions de voix chacun, le Mouvement républicain populaire et le Parti socialiste. Ensemble, socialistes et communistes avaient la majorité absolue. Ensemble nous aurions pu aborder les tâches de la reconstruction. Les communistes et les ouvriers socialistes voulaient l'unité. Mais les chefs socialistes s'y refusaient. Ce qu'ils ont toujours redouté le plus, c'est l'unité.

[...]

Puisque la solution alors la plus favorable au peuple de France - un gouvernement de coalition communiste et socialiste - se révélait impossible, par suite du refus socialiste, nous étions amenés à nous rallier à la formule d'un gouvernement se réclamant de la Résistance. Un pareil gouvernement comportait de sérieux inconvénients. Notre présence, notre action, notre influence serviraient la cause de la classe ouvrière et du peuple ; elles permettraient certaines réformes et garantiraient, en même temps que la défense de la nouvelle Constitution, une politique de paix et de progrès.

La règle démocratique exigeait que le premier parti à l'Assemblée eût au gouvernement une représentation conforme à son importance dans le pays. A défaut de la présidence du Conseil, il devait obtenir certains postes de direction, afin que fût respectée la volonté exprimée par le suffrage universel. Nous demandions pour un communiste l'un des grands ministères : Intérieur, Affaires étrangères ou Défense nationale. Le général de Gaulle, s'armant de la calomnie lancée par Blum, mit en cause le caractère national de notre Parti et de sa politique. Dans une lettre, rendue publique, au général de Gaulle, je ripostai à cette offense faite du Parti des Fusillés.

[...]

Un projet de Constitution avait été élaboré contre lequel les oligarchies financières mobilisèrent toutes leurs forces. Ce projet proclamait la souveraineté du peuple, une et indivisible, imprescriptible et inaliénable. Il basait sur un libre consentement l'union avec les peuples des territoires d'outre-mer. Il assurait au peuple les droits de la femme et de l'enfant, droits économiques et sociaux le plus étendus : à l'instruction, au travail et à la sécurité.

L'alliance du M.R.P. avec le général de Gaulle et toutes les autres forces de réaction fit échec à la Constitution proposée. Il fallut élire une deuxième Assemblée Constituante. Nous avons encore progressé ; les socialistes subirent un échec sérieux au profit notamment du M.R.P., qui obtint très provisoirement le plus grand nombre d'élus. La Constitution actuelle porte la marque de ces premiers changements dans le rapport des forces. Nous ne parvînmes pas, contre la coalition socialiste - M.R.P., à maintenir les dispositions qui donnaient à la précédente Constitution un contenu bien plus démocratique.

Aux élections générales de novembre 1946, le Parti communiste obtenait 5 millions et demi de suffrages dans la métropole, distançant le M.R.P. (5.033.430 voix) et le Parti socialiste (3.454.080 voix). Nous étions le plus grand parti, avec 186 députés communistes et apparentés. Nous représentions 30 % du corps électoral.

Le suffrage universel avait désigné notre Parti pour assumer la présidence du gouvernement.

[...]

Notre programme d'action gouvernementale était conçu dans un esprit de fidélité totale à la Résistance :

politique hardie de progrès social; élargissement de la démocratie ; défense du franc; collaboration fraternelle avec les peuples d'outre-mer ; sécurité, réparations, coopération avec tous nos anciens alliés.

Le Parti communiste posa ma candidature à la présidence du Conseil. Je n'obtins que les voix de nos députés et de 80 socialistes sur une centaine.

Le Comité central de notre Parti adressa une lettre au Comité directeur du Parti socialiste, pour lui suggérer de présenter, comme candidat à la présidence du gouvernement, un socialiste, susceptible de faire l'union des forces ouvrières et démocratiques. Le Parti socialiste laissa cette lettre sans réponse. Il présenta Léon Blum, sans faire connaître les limites de la majorité sur laquelle il entendait s'appuyer. En réalité, le gouvernement Léon Blum, composé exclusivement de socialistes, était un escamotage du scrutin du 10 novembre, une première tentative de nous écarter du gouvernement, une étape sur la voie d'une politique de réaction.

[...]

Malgré ces divergences, nous étions au gouvernement et nous y luttions dans l'intérêt des masses laborieuses, arrachant certains avantages, nous opposant aux manœuvres et aux complots de la réaction, jusqu'au jour où nous fûmes évincés du ministère, sur l'ordre des capitalistes américains.

Chacun de nous avait, dans sa sphère, réalisé le maximum. Ambroise Croizat avait augmenté la retraite des vieux et les rentes des mutilés du travail ; il avait supprimé l'abattement frappant les salaires féminins, porté à trois semaines les congés pour les jeunes travailleurs, un mois pour ceux de moins de 18 ans... François Billoux avait fait voter la loi sur les dommages de guerre, véritable charte des sinistrés... Charles Tillon avait fait renaître l'aviation française ; il avait organisé dans les usines d'armement, qu'on voulait fermer, la production de camions, de tracteurs, de machines agricoles, d'outils et d'objets ménagers... Marcel Paul, secondé par Auguste Lecoq, avait impulsé dans tous les domaines la production industrielle... Laurent Casanova, ministre des Anciens Combattants, avait réajusté les pensions, étendu les réparations aux victimes civiles de la guerre, y compris les déportés raciaux et les déportés du travail... René Arthaud, ministre de la Santé publique, auquel succéda Georges Marrane, avait institué la Direction de l'Enfance, entrepris la construction d'hôpitaux...

Quant à moi, j'avais élaboré le statut général de la fonction publique, comportant la reconnaissance du droit syndical ; la démocratisation du recrutement ; l'égalité des sexes; des garanties en matière d'avancement ; le principe du minimum vital (aucun traitement ne pouvant être inférieur à 120 % de ce minimum).

[...]

Au milieu de grandes difficultés, malgré l'opposition déclarée ou sournoise des ennemis du peuple, notre pays avait progressé dans la voie du relèvement. Le peuple avait obtenu des améliorations sensibles. Il garde le souvenir des temps où nous étions au gouvernement. Il mesure le recul effectué depuis que nous n'y sommes plus. Les travailleurs vivent toujours plus mal, tandis que s'accroissent les profits capitalistes ; des grèves nombreuses ont éclaté que les gouvernants ont réprimées féroce­ment ; les impôts montent. Le franc a perdu la moitié de sa valeur ; les prix ont triplé.

La réaction relève la tête ; les résistants authentiques, calomniés avec une impudence croissante, sont traqués, arrêtés, condamnés. Les traîtres, les anciens collaborateurs sont blanchis, remis en liberté ; les dossiers économiques des profiteurs de guerre sont classés.

En nous écartant du gouvernement, les politiciens ont brisé l'élan et la confiance populaires. Mais on ne gouverne pas à la longue sans le peuple et contre le peuple, surtout quand il s'agit d'un peuple comme le nôtre, profondément républicain et patriote, épris d'indépendance, soucieux de l'intérêt national, et dans un pays où le communisme a des racines si profondes... Un jour, le peuple reprendra avec nous sa marche en avant, vers « une France libre, forte et heureuse ».

[...]